

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE FRANÇAISE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 4 AOÛT 1881.

PRÉSIDÉE

PAR M. RENAN

DIRECTEUR.



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{IE}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M DCCC LXXXI

ARCHIVES
de
L'ACADÉMIE FRANÇAISE

ACADÉMIE FRANÇAISE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 4 AOÛT 1881.

PROGRAMME DES PRIX DÉCERNÉS.

PRIX DE POÉSIE.

L'Académie avait proposé pour sujet du prix de poésie
à décerner en 1881 :

LAMARTINE.

Le prix n'ayant pas été décerné, le même sujet est remis
au concours pour 1883.

PRIX MONTYON

DESTINÉS AUX OUVRAGES LES PLUS UTILES
AUX MOEURS.

L'Académie française a décerné deux prix de *deux mille francs* chacun :

A M. ALFRED CROIZET, auteur d'un ouvrage intitulé : *La poésie de Pindare et les lois du lyrisme grec*, 1 vol. in-8°;

A M. ALBERT BABEAU, auteur d'un ouvrage intitulé : *La ville sous l'ancien régime*, 1 vol. in-8°.

Quatre prix de *quinze cents francs* chacun :

A M. FERNAND LABOUR, auteur d'un ouvrage intitulé : *M. de Montyon*, 1 vol. in-12;

A M. PROSPER CHAZEL, auteur d'un roman intitulé : *Histoire d'un forestier*, 1 vol. in-12;

A M. J. GIRARDIN, auteur d'un ouvrage intitulé : *Grand-père*, 1 vol. in-8°;

A M. ÉLIE BERTHET, auteur d'un ouvrage intitulé : *Les petites écolières dans les cinq parties du monde*, 1 vol. in-8°.

Six prix de *mille francs* chacun :

A M. RENÉ VALLERY-RADOT, auteur d'un ouvrage intitulé : *L'étudiant d'aujourd'hui*, 1 vol. in-12;

A M. PAUL BOURDE, auteur d'un ouvrage intitulé : *A travers l'Algérie*, 1 vol. in-12 ;

A M. J. PIZZETTA, auteur d'un ouvrage intitulé : *Plantes et bêtes, causeries familières sur l'histoire naturelle*, 1 vol. in-8° ;

A M. JULES BRETON, auteur d'un poème intitulé : *Jeanne*, 1 vol. in-12 ;

A M. ARTHUR TAILHAND, auteur d'un recueil de poésies intitulé : *Poésies paternelles*, 1 vol. in-12 ;

A M. CH. DE POMAIROLS, auteur d'un recueil de poésies intitulé : *Rêves et pensées*, 1 vol in-12.

PRIX GOBERT.

Ce prix, conformément à l'intention expresse du testateur, se compose des neuf dixièmes du revenu total qu'il a légué à l'Académie; l'autre dixième étant réservé pour l'écrit sur l'*Histoire de France* qui aura le plus approché du prix.

L'Académie a décerné le grand prix de la fondation GOBERT à M. A. CHÉRUEL, pour le QUATRIÈME ET DERNIER VOLUME DE SON *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV.*

L'Académie a décidé que le second prix de la même fondation serait décerné à M. BERTHOLD ZELLER, pour ses deux ouvrages intitulés : *Richelieu et les ministres de Louis XIII (1621-1624)*, 1 vol. in-8° ; — *Le connétable de Luynes, Montauban et la Valteline*, 1 vol. in-8°.

PRIX THÉROUANNE.

Le prix THÉROUANNE, de la valeur de *quatre mille francs*, a été ainsi réparti :

1° Un prix de *deux mille cinq cents francs*, à M. le commandant JULES BOURELLY, pour son ouvrage intitulé : *Le maréchal de Fabert (1599-1662)*, 2 vol. in-8°;

2° Un prix de *quinze cents francs*, à M. le commandant L. DE PIÉPAPE, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de la réunion de la Franche-Comté à la France (1279-1678)*, 2 vol. in-8°.

Une mention honorable est accordée à M. le commandant E. HARDY, pour son ouvrage intitulé : *Origines de la tactique française*, 2 vol. in-8°.

PRIX HALPHEN.

Ce prix a été ainsi réparti :

1° Un prix de *mille francs*, à MM. RENÉ KERVILER et Éd. DE BARTHÉLEMY, auteurs de l'ouvrage intitulé : *Valentin Conrart, sa vie et sa correspondance*, 1 vol. in-8°;

2° Un prix de *cinq cents francs*, à M. H. WELSCHINGER, pour son ouvrage intitulé : *le Théâtre de la Révolution (1789-1799)*, 1 vol in-12.

PRIX GUIZOT.

Le prix triennal de *trois mille francs*, fondé par M. GUIZOT, est décerné à M. CHARLES DE LACOMBE, pour son ouvrage intitulé : *Le comte de Serre, sa vie et son temps*, 2 vol. in-8°.

PRIX BORDIN.

L'Académie a partagé également ce prix entre M. JULIAN KLACZKO, pour son ouvrage intitulé : *Causeries florentines*, 1 vol. in-12; et M. ÉMILE GEBHART, pour son ouvrage intitulé : *Les origines de la Renaissance*, 1 vol. in-12.

Une mention honorable est accordée à un recueil de *Variétés morales et littéraires* composées par feu M. PAUL ALBERT.

PRIX MARCELIN GUÉRIN.

Le prix MARCELIN GUÉRIN, de la valeur de *cinq mille francs*, a été ainsi réparti :

1° Un prix de *quinze cents francs*, à M. L. PETIT DE JULLEVILLE, pour son ouvrage intitulé : *Histoire du théâtre en France : les Mystères*, 2 vol. in-8°;

2° Un prix de *quinze cents francs*, à M. ÉDOUARD FREMY, pour son ouvrage intitulé : *Un ambassadeur libéral sous Charles IX et Henri III*, 1 vol. in-8° ;

3° Un prix de *mille francs*, à M. E. MÜNTZ, pour son ouvrage intitulé : *Raphaël, sa vie, son œuvre et son temps*, 1 vol. in-8° ;

4° Un prix de *mille francs*, à M. DE LESCURE, pour son ouvrage intitulé : *Les femmes philosophes*, 1 vol. in-12.

Une mention honorable est accordée à MM. FERNAND DESPORTES et LÉON LEFÉBURE, auteurs d'un ouvrage intitulé : *La science pénitentiaire au congrès de Stockholm*, 1 vol. in-8°.

PRIX LANGLOIS.

L'Académie a partagé également ce prix, de la valeur de *quinze cents francs*, entre M. F.-A. AULARD, pour la traduction des *Poésies et œuvres morales de Leopardi*, 3 vol. in-12, et M. LOUIS HAVET, pour la traduction du *Querolus*, comédie latine anonyme, 1 vol. in-8°.

PRIX DE JOUY.

Le prix DE JOUY, de la valeur de *quinze cents francs*, a été décerné à M. GEORGES OHNET, pour son ouvrage intitulé : *Serge Panine*, 1 vol. in-12.

PRIX ARCHON-DESPÉROUSES.

Le prix ARCHON-DESPÉROUSES, de la valeur de *quatre mille francs*, a été ainsi réparti :

1° Un prix de *deux mille cinq cents francs*, à M. LUDOVIC LALANNE, pour son ouvrage intitulé : *Lexique des œuvres de Brantôme*, 1 vol. in-8° ;

2° Un prix de *mille francs*, à M. FÉLIX FRANK, pour une nouvelle publication de l'*Heptaméron de la reine de Navarre*, 3 vol. in-12 ;

3° Un prix de la valeur de *cinq cents francs*, à M. F. DE GRAMONT, pour son ouvrage intitulé : *Les vers français et leur prosodie*, 1 vol. in-12.

PRIX BOTTA.

Ce prix n'est pas décerné. Le concours est prorogé à l'année 1883.

Sur le montant de la fondation l'Académie décerne à titre de récompense, une somme de *deux mille francs* à M^{lle} CLARISSE BADER, auteur de *la Femme dans l'Inde antique; la Femme biblique; la Femme grecque et la Femme romaine*.

PRIX VITET.

L'Académie a décerné ce prix, que lui a légué M. VITET, pour être employé comme elle l'entendra, dans l'intérêt des lettres, à M. JEAN AICARD, auteur de plusieurs volumes de poésies, et d'un poème intitulé : *Miette et Noré*.

PRIX LAMBERT.

L'Académie a décidé que ce prix serait décerné à M. GUSTAVE TOUDOUZE, pour son ouvrage intitulé : *Madame Lambelle*, 1 vol. in-12.

PRIX MONBINNE.

Le prix de *trois mille francs* de la fondation MONBINNE a été décerné par portions égales de *mille francs* :

A M^{me} veuve A. TOUSSAINT, née SAMSON, pour une étude de mœurs, intitulée : *Les chemins de la vie* ;

A M^{me} veuve ÉDOUARD FOURNIER et à M^{me} veuve PAUL ALBERT, en mémoire d'ouvrages de leurs maris.
